

CHARTRE

BEAUCOUZÉENNE



DU DIALOGUE

CITOYEN

Beaucouzé

1. PRÉAMBULE

LE DIALOGUE CITOYEN À BEAUCOUZÉ

PARCOURS CITOYEN

Pour soutenir le devoir civique, la ville de Beaucouzé est déjà engagée dans une démarche citoyenne en proposant aux Beaucouzéens un véritable parcours citoyen :

- Conseil Municipal des Enfants,
- Conseil Municipal des Jeunes,
- Matinée Citoyenne, pour les jeunes de 18 ans.

En tant qu'adulte :

- en votant aux différentes élections et en s'engageant dans les nombreuses associations, dans le conseil municipal...
- en participant au Conseil des Sages.

OBJET DE LA CHARTE

- Cette charte du dialogue citoyen a pour but de définir les principes fondamentaux et les engagements des élus en matière de participation des habitants aux actions conduites.
- Elle constitue la ligne directrice de la démarche citoyenne à Beaucouzé.
- Elle établit les engagements pris par les élus afin de renforcer, valoriser et favoriser le dialogue citoyen à Beaucouzé.
- Garants de l'intérêt général, les élus restent toutefois décisionnaires.

POURQUOI DÉVELOPPER LE DIALOGUE CITOYEN À BEAUCOUZÉ ?

- Pour offrir à chacun la possibilité de s'impliquer plus dans la commune.
- Pour permettre l'expression régulière de tous les Beaucouzéens en plus de leur vote aux élections municipales tous les six ans.
- Pour définir, construire et permettre des politiques publiques, plus proches, plus adaptées, au bénéfice de tous.
- Pour favoriser le lien social et le collectif notamment l'intégration des nouveaux habitants.
- Pour favoriser le débat entre citoyens ainsi qu'avec les élus pour faire émerger l'intérêt collectif.
- Pour soutenir l'innovation et le pouvoir d'agir des habitants de la commune de Beaucouzé.
- Pour faire comprendre les enjeux de la politique locale

2. DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS

RENFORCER LE DIALOGUE CITOYEN EN PROPOSANT AUX HABITANTS DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES DE S'IMPLIQUER DANS LES PROJETS DE LA COMMUNE.

LES ÉLUS S'ENGAGENT À PROPOSER DIFFÉRENTS NIVEAUX DE PARTICIPATION À LA POLITIQUE LOCALE:

- Information : rendre compte régulièrement des actions menées par la municipalité dans un objectif de transparence.
- Consultation : recueillir les avis, idées et critiques sur un sujet ou un projet.
- Concertation : associer la population à l'élaboration un projet afin de mieux prendre en compte les avis exprimés.
- Co-construction : associer les habitants dès la conception du projet.

DANS CE BUT, ILS DEVRONT PROPOSER DES MODES DE PARTICIPATION ADAPTÉS :

- Des réunions d'information,
- Des consultations en ligne ou directes,
- Des ateliers participatifs,
- Des comités consultatifs...

EN SE DOTANT D'OUTILS DIVERS

- Documents et supports d'information,
- Site internet interactif,
- Application numérique,
- Plateforme collaborative permettant d'informer, de consulter et d'impliquer les habitants dans des actions communales.

EN METTANT EN PLACE UN BUDGET PARTICIPATIF

Il permettra aux Beaucouzéens d'améliorer la vie dans leur commune en étant porteurs de projets et en exprimant leur avis par leur vote.

3. ÉVALUATION ET ÉVOLUTION DE LA CHARTE DU DIALOGUE CITOYEN

Un bilan annuel des démarches participatives engagées sera effectué et communiqué.
Une évaluation sera réalisée en fin de mandat.

VILLE DE BEAUCOUZÉ

**ESPLANADE DE LA LIBERTÉ - CS 40001
49071 BEAUCOUZÉ CEDEX**

02 41 48 00 53 - MAIRE@BEAUCOUZE.FR

WWW.BEAUCOUZE.FR

